

## La Cour des comptes veut réduire la filière bovine, inacceptable !

**Alors que nous clôturons bientôt les travaux du Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles, la Cour des Comptes a publié un rapport qui préconise une trajectoire d'évolution à la baisse du cheptel bovin. Nous dénonçons ces conclusions simplistes et court-termistes qui découlent d'une vision caricaturale !**

La recommandation de la Cour des Comptes soutenant une décapitalisation de l'élevage, est un coup supplémentaire porté à la filière, déjà victime de nombreuses idées reçues. Plus que dans n'importe quel autre secteur d'activité, les agriculteurs sont des professionnels passionnés qui s'investissent sans compter. Demander à ces professionnels de se reconverter est une marque de mépris et de profonde incompréhension des enjeux des territoires agricoles. Nous faisons déjà face à une crise démographique dans le secteur agricole qui demande d'attirer vers nos métiers. Ces recommandations contribuent à mettre en péril l'envie de jeunes de se lancer.

Sur un plan environnemental, l'élevage est effectivement un secteur qui a un impact en termes d'émission de gaz à effet de serre. Mais nous regrettons que la Cour des Comptes se base sur des conclusions qui oublient ses apports positifs sur la biodiversité ou l'entretien des espaces naturels. Nous en profitons pour rappeler à la Cour des comptes que l'agriculture est le seul secteur en capacité de compenser lui-même une partie de ses émissions, en partie grâce aux puits de carbone que sont les prairies. Une grande partie de ces prairies ne sont pas des terres cultivables, et donc, en l'absence d'élevage, elles seraient vouées à devenir des friches. Le prisme des émissions de gaz à effet de serres ne peut pas être le seul mis en avant !

Si ce rapport établit un diagnostic économique intéressant, il se trompe sur le traitement. Nous nous étonnons de ne pas voir apparaître la question de la répartition de valeur au sein de la chaîne, notamment en choisissant d'évaluer les années précédant les États Généraux de l'Alimentation. N'oubliez pas que l'aval de la chaîne alimentaire a une responsabilité dans les résultats des performances économiques des exploitations agricoles. Pourtant, le rapport choisit de niveler la production et la consommation par le bas, ce qui augmentera les importations, alors qu'il faudrait mieux structurer la filière et investir le champs de la restauration hors-domicile. C'est la priorité si on veut permettre aux éleveurs de pouvoir vivre de leur travail ! Nous alertons également sur l'évocation de la production d'énergie comme aide à la rémunération : c'est un pansement inutile si on ne ramène pas d'abord la production nourricière comme première source de revenus !

La vocation première de l'agriculture est d'être une activité nourricière. L'enjeu de la souveraineté alimentaire a été définie comme prioritaire par le Président de la République lors de cette nouvelle mandature, et pourtant les recommandations de ce rapport semble s'inscrire à l'opposé. Le Gouvernement ne doit pas s'inscrire dans les pas de ce rapport s'il veut servir aussi la ruralité qui vit en partie des jeunes qui animent les territoires, leurs services publics et préservent traditions et savoir-faire.

Accompagner la décapitalisation est une chose, la souhaiter en est une autre : détruire volontairement un secteur économique est un choix lourd sans retour en arrière possible. Rappelons qu'un secteur d'activité ne peut enclencher de transitions durables que lorsqu'il est sain économiquement. Sur ce rapport lié aux finances de l'Etat, nous demandons donc au Gouvernement, et notamment à Bruno Le Maire, de clarifier la vision portée par l'exécutif sur l'avenir de l'agriculture d'élevage française.

**Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants**

### Contact Presse

Thomas Debrix | Responsable du service communication et affaires publiques |  
06.68.66.15.83 | [tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr)